







Morceaux pour examens d'élèves des fédérations

Programme et morceaux imposés pour les examens des élèves des fédérations

AVIS DE CONCOURS

Table with columns: DIVISIONS, TITRES DES MORCEAUX, AUTEURS, EDITEURS. Rows include categories like PIANO, CHANT, VIOLON, ALTO A CORDES, VIOLONCELLE, CONTREBASSE A CORDES, FLUTE, HAUTOIS, CLARINETTE, BASSON, SAXOPHONE ALTO, SAXOPHONE TENOR, COR, TROMPETTE, CORNET SI BEMOL ET BUGLE, TROMBONE, SAXHORN BASSE SI BEMOL OU TUBA, ACCORDEON, GUITARE, MANDOLINE, and EDITEURS.

Epreuves de Solfège et d'Instruments pour les Batteries et Batteries-Fanfarses (Année 1963)

Concours Individuels

REGLEMENT: Les examens sont ouverts à tous les fanfaristes, âgés de moins de 25 ans. Tout candidat totalisant en toute division 18 points, obtient une mention ascendante... PROGRAMME SOLFÈGE: L'épreuve de solfège est obligatoire pour tous les candidats... QUESTIONS THEORIQUES: L'élève aura à répondre oralement ou par écrit à quatre questions élémentaires de théorie musicale... LA NOTATION EST LA SUIVANTE: Epreuve de solfège: Solfège de 0 à 10, Théorie de 0 à 10... PROGRAMME COMPLET (Solfège, théorie, sonneries et morceaux imposés)...

ST-QUENTIN CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE. Concours pour le recrutement de professeurs stagiaires à temps complet. Des concours sur épreuves auront lieu prochainement à Saint-Quentin... RÈGLEMENT: Les examens sont ouverts à tous les fanfaristes, âgés de moins de 25 ans... PROGRAMME SOLFÈGE: L'épreuve de solfège est obligatoire pour tous les candidats... QUESTIONS THEORIQUES: L'élève aura à répondre oralement ou par écrit à quatre questions élémentaires de théorie musicale... LA NOTATION EST LA SUIVANTE: Epreuve de solfège: Solfège de 0 à 10, Théorie de 0 à 10... PROGRAMME COMPLET (Solfège, théorie, sonneries et morceaux imposés)...

Tableau Instrumental par Eugène Bozza, Grand Prix de Rome. Directeur du Conservatoire de Valenciennes. Indique l'étendue, la notation écrite et les sons réels tous les instruments principaux des orchestres symphoniques et militaires complétés par un tableau annexe concernant les instruments divers ainsi que les claviers et les instruments à percussion. Grand dépliant mural facile à afficher 14 fr. 30. A. LEDUC 175, Rue Saint-Honoré PARIS

Première édition du Guide Pratique et Annuaire DU MUSICIEN ET DES SOCIÉTÉS MUSICALES DE FRANCE

Présidents de Fédérations, Présidents de Sociétés, Secrétaires, Trésoriers Particuliers etc...

ATTENTION!

la première tranche de souscription au prix spécial de 20 NF. sera bientôt entièrement couverte. Pour en bénéficier, vous avez encore quelques jours. Dans votre intérêt, n'attendez pas, renvoyez sans délai le bulletin de souscription ci-dessous



à renvoyer d'urgence BULLETIN DE SOUSSCRIPTION A la première édition du GUIDE PRATIQUE et ANNUAIRE des Sociétés Musicales de France et des pays de langue française appartenant à la C.I.S.P.M. Edité sous le patronage de la C.M.F.

Dans nos Fédérations Régionales

ALSACE (Chorales)

MULHOUSE L'union fait la force : Jumelage des deux anciennes chorales mulhousiennes.

Les deux plus anciennes sociétés chorales de Mulhouse, l'Harmonie, fondée le 1er février 1850, et le Concordia, fondé en novembre 1883, viennent de réaliser leur jumelage. Les comités respectifs se sont réunis le 12 novembre dernier, au Cercle de la rue du Manège, pour entamer leur activité commune et étudier tous les détails des deux concerts prévus à la Bourse, le 12 janvier 1963 et au Théâtre municipal le 7 février, ce dernier placé dans le cadre des manifestations de la M.C.F.

Une séance d'études des chefs de chœur du Haut-Rhin.

M. Rodolphe Pflimlin, président de l'Association des chorales d'Alsace, les chefs de chœur de 3 chorales, et les directeurs et directrices de 6 chorales ont participé à une séance d'étude, à Mulhouse, rue du Manège. Les chefs de chœur et les directeurs de chorales étaient venus de Carlsruhe, Cernay, Colmar, Epuehalm, Guebwiller, Hunzinger, St-Louis, Mulhouse, Richwiller, Sultz, Steimbach, Thann et Wolfersdorf.

M. Soel exposa le programme des deux concerts consacrés à la musique sacrée. Avec le concours de Madeleine Wini (clavier), du trompettiste américain Edward Tarr et d'un orchestre de chambre, les deux chorales interpréteront les œuvres suivantes : un motet de Palestrina, la 4e Symphonie de J.S. Bach, l'Ave Maria et le Gloria de W. A. Mozart, le Requiem de P. Durand. Le soliste américain jouera une sonate de Corelli et une sonate de Vivaldi.

BOUCHES-du-RHONE

BONNEVEINE La Lyre de Bonneveine a fêté Sainte-Cécile

C'est dans une excellente ambiance que la Lyre Municipale de Bonneveine a fêté la Sainte-Cécile. Ce fut consacré à 10 heures, une messe en musique, dite en l'église Notre-Dame des Neiges, par M. Fabrice Planque, curé de la paroisse. A 11 heures, tout le monde se retrouva au siège de la société, où avait lieu un concert. Dirigé par MM. Blanc et André Baroni, la Lyre se fit entendre dans des morceaux fort bien exécutés. En intermède, M. Hippolyte Blanc, Président de

la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, membre du Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France, a remis à M. Enlève le Bonnet de la médaille de la Confédération musicale de France pour avoir, trente-deux années durant, rendu d'appréciables services à l'art musical, notamment par son dévouement à l'égard de la Lyre, M. Joseph Henry et M. H. Blanc qui, à peine remis d'une grave maladie, a tenu à se retrouver au milieu de ses amis de Bonneveine, auxquels il a promis tout son appui.

CENTRE

Communication aux sociétés

Festivals actuellement prévus en 1963, sous le patronage de la C.M.F. : 26 mai - Commeny (Allier) 9 juin - Guéryon (Nièvre) 30 juin - Moulins (Allier), Fête fédérale. 7 juillet - Evaux-les-Bains (Creuse), Fête départementale.

Congrès 1963 : Le lieu et la date du Congrès 1963 ne sont pas encore fixés. Le Comité de Direction se réunira vraisemblablement dans la deuxième quinzaine de janvier pour prendre une décision à ce sujet.

Classement de Sociétés : - Matrice-Famille des Enfants de Tuile (Corrèze) (1-2) - Société Musicale « Les Enfants de la Dore » de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme) 3-21 (Formation Bataillon-Famille).

Concours National de Musique de Chambre : L'« Espérance » de Chantilly (Seine-et-Oise) organise le 10 juin 1963 un Concours National de Musique, sous l'égide de la Confédération Musicale de France et le patronage de la Fédération Musicale de Seine-et-Oise.

Le Président de notre Fédération engage vivement les Sociétés de la C.M.F. à s'inscrire à ce concours qui s'annonce sous les meilleurs auspices et s'annonce par un long déplacement pour les Sociétés du Centre.

La Secrétaire générale a pu réunir, non sans difficultés, la majeure partie des renseignements nécessaires à la rédaction de l'annuaire en préparation.

Les renseignements indiqués sont certainement incomplets ou inexacts pour certaines sociétés.

A l'avance nous dégageons notre responsabilité puisqu'elles n'ont pas répondu au questionnaire. Les renseignements diffusés dans les journaux confidentiels des mois d'août et septembre et octobre derniers. Les souscriptions pour l'annuaire sont à adresser directement à E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8e.

Un appel pressant est fait auprès des sociétés pour les inviter à souscrire des abonnements supplémentaires au Journal Confédéral qui est devenu notre seul organe de liaison et dont l'absence ne peut échapper à personne. S'abonner au Journal c'est soutenir l'action confédérale et vous aider vous-mêmes !

A.R. Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris 8e - BAL. 43-88

Je soussigné, Prénom Adresse complète agissant au nom de la Société, ou à titre particulier (1) déclare souscrire exemplaires du Guide Annuaire proposé au prix de 20 NF l'unité, à m'expédier dès parution à l'adresse ci-dessus, franco du port et d'emballage. J'adresse (2) le montant total, soit NF à la Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8e, par virement postal, C.C.P. Paris 88 08 00 ou par mandat ou par chèque barré (1) DATE SIGNATURE

(1) Bien que mentionnées, les Sociétés peuvent, si elles le préfèrent, adresser leur règlement au C.C.P. de leur Fédération respective en y joignant le présent bulletin. Les Fédérations concernées à l'adresse.

les distinctions aux dirigeants et membres de « La Musicale » par M. le Sous-Préfet, Maître Lamy et M. Henri Martinet. Ce dernier remit également aux deux dames d'honneur, deux jeunes élèves de la Société.

A l'issue du vin d'honneur, quelques personnes se sont retirées, pour le banquet, dans la spacieuse salle de Majesté.

A la table d'honneur, M. Verrouy et Mme, président, ayant à leurs côtés : MM. Labrousse, Sous-Préfet et Pierre Coulon, Maire. Aux personnalités déjà citées, il convient d'ajouter M. René Joux, Directeur du Casino de Vichy, et M. Joux, son épouse, marraines du fanion de la Société.

Prenant le premier la parole, à la fin du banquet, M. Verrouy a remercié les personnalités présentes d'avoir bien voulu honorer de leur présence la Société Musicale de Vichy. Il a renouvelé ses remerciements à M. Pierre Coulon et à la Municipalité pour l'aide apportée, non seulement à l'occasion du centenaire, mais aussi pour le fonctionnement de la Société.

Le Président a rendu hommage à la mémoire de M. Claudius Lapruze, fondateur de « La Musicale » en 1862, dont le portrait a été accroché au fond de la salle, et il a adressé sa gratitude aux délégués des Sociétés sœurs ainsi qu'à la presse.

Les Présidents d'honneur ont ensuite pris la parole. M. Louis Gain s'est déclaré heureux d'assister aux manifestations de ce Centenaire et a évoqué les jeunes à suivre les traces de leurs aînés. Maître Gaston Charbonnet a donné lecture d'une poésie dont il est l'auteur, intitulée « L'Association ».

Cette œuvre, pleine de finesse, a recueilli unanimes applaudissements. Nous sommes heureux, d'ailleurs, de reproduire ci-dessous, les dernières strophes de ce poème :

« Mais tout en poursuivant votre œuvre musicale, « Dans la tradition de la Société « Avec l'Harmonie-sœur, qu'est la (Municipale), « Ressentez vos rapports qui charment la Cité.

« Vous touchez une page en cet anniversaire, « C'est donc vers l'avenir qu'il faut porter vos yeux, « D'ailleurs le vil succès de votre Centenaire, « Ne peut que vous ouvrir des horizons nouveaux.

« Ah ! Savourez-le bien ce beau jour d'été, « Et reprenez la route en gardant l'âme, « Avec l'éclat des ans, un cœur plein de jeunesse, « Car il ne vieillit pas quand on s'efforce.

« Puis allez de l'avant et de toute votre âme, « Toujours plus assidus et toujours plus unis, « Sans ne laisser jamais s'amoindrir votre flamme, « Pour deux idéaux : la Musique et la Vieillesse.

M. Henri Martinet, au nom de la F.M.C. et M. Fernand Lamy, au nom de la C.M.F. se sont associés aux paroles déjà prononcées et ont dit à nouveau leur satisfaction de constater les excellentes relations existant entre la Société Musicale, vaillante Centenaire, et sa plus jeune sœur, l'Harmonie Municipale, dont M. André Rolin, Directeur, est également Secrétaire général de la F.M.C.

Après avoir félicité M. Paul Rolin, Directeur de la Société Musicale, pour l'élégance du programme et son accueil à la Messe et complimenté les exécutants, tous les deux ont adressé à M. Pierre Coulon et à la Municipalité, de vifs éloges et leur ont exprimé leurs remerciements pour avoir bien voulu abriter le siège social de la Société dans le splendide hôtel de ville de Vichy et la reconnaissance de tous ceux qui aiment ou cultivent l'Art Musical.

En effet, par leur action intelligente, ils ont fait de la grande station balnéaire, non seulement un pôle d'attraction, mais la capitale d'été de la musique et du chant, ainsi que la diffusion de cette musique universelle, dont Maître Lamy et M. Martinet exhibent les vertus dans leur péroration.

Dans son allocution, M. Pierre Coulon, Maire, a salué M. le Sous-Préfet, les invités de la Société Musicale, et plus particulièrement Maître Lamy et M. Martinet en les remerciant des paroles si venues et si précieuses à son égard et à l'égard de sa Municipalité, prouvant que l'effort entrepris

était reconnu et apprécié à l'extérieur et qu'il devait être poursuivi. Il a assuré les dirigeants et les musiciens de la Société Musicale de la sollicitude de l'Administration Municipale et en terminant a remis, sous les applaudissements, la croix de la Ville de Vichy à M. Gaston Pouchet, Président adjoint, en reconnaissance de son dévouement et à la remise au sein de la Société Musicale et à son nombre de Sociétés Musicales depuis de très longues années.

M. Labrousse, Sous-Préfet, dans une éloquente improvisation a dit que, délégué par Monsieur le Préfet de l'Allier, était un grand plaisir qu'il prenait pour la première fois contact officiel avec la plus ancienne société de musique de Vichy et assurait qu'il garderait la meilleure impression de cette journée qui laisse bien augurer de l'avenir de la Société Musicale à laquelle il souhaitait de féliciter brillamment le centenaire. Il a terminé son discours en souhaitant que les réjouissances et l'on s'est séparé en se donnant rendez-vous pour le réveil du 100e anniversaire et pour le bal des Rois fixé au 5 janvier.

Distinctions remises à l'occasion de la commémoration du Centenaire de la Société Musicale de Vichy. Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques (Promotion du 1er janvier 1962) : M. Paul Rolin, Directeur de la Société Musicale, ancien chef de la Musique des Forces Armées en Extrême-Orient.

Médaille Gouvernementale des Sociétés Musicales et Chorales : MM. Louis Forgy, clarinettiste ; Pierre Bourret.

Croix des Vétérans (Confédération Musicale de France) : MM. Boucet Pierre, Colonel Louis, Forgy Louis, 45 ans de services rendus à l'Art Musical Populaire ; Robes Claude, 56 ans.

Agrafe d'Argent (Confédération Musicale de France) : MM. Beuzon Marcel, Docteur Léon, 52 ans de services rendus à l'Art Musical Populaire ; Gaurin Paul, 50 ans ; Peronnet René, 51 ans.

Agrafe d'Argent (Confédération Musicale de France) : MM. Gaurin Paul, 50 ans de services rendus à l'Art Musical Populaire ; Martin Louis, 43 ans ; Martin Maurice, 42 ans ; Trapeau Alexis, 40 ans.

Médaille de la Fédération Musicale de France : MM. Bataille Paul, 30 ans de services rendus à l'Art Musical Populaire ; Collier Claude, 33 ans ; Kémpou Georges, 30 ans.

Diplôme de la Fédération Musicale de France : MM. Cornet André, 45 ans de services rendus à l'Art Musical Populaire ; Ferrand René, 15 ans ; Vignat Guy, 43 ans.

Médaille Militaire : M. Louis Bonvin, Administrateur de la Société Musicale.

DIPLOMES D'EXAMENS D'ÉLÈVES : Barthelet Jean-Pierre, 1er mention de solfège, 1er mention de cornet à piston, 3e division. Berger Jacqueline, 1er mention de solfège, 2e division. Berger Jacqueline, 1er mention de solfège, 3e division. Chignol Roland, 1er mention de solfège, 2e mention de saxophone baryton, 3e division. Chignol Roland, 1er mention de saxophone, 2e division. Gaullier Henri, 2e mention de solfège, 1er mention de clarinette, 2e division. Gaullier Raymond, 1er mention de solfège, 1er mention de clarinette, 2e division. Gaudouier Xavier, 1er mention de solfège, 1er mention de saxophone d'harmonie, 2e division. Roussin Jean-Claude, 1er mention de solfège, 3e division. Roussin Jean-Claude, 1er mention de saxophone, 2e division. Schumacher Alain, 1er mention de solfège, 3e division. Schumacher Alain, 1er mention de saxophone, 2e division. Serre Marie-Suzanne, 1er mention de solfège, 3e division.

Franche-Comté - Territoire de Belfort

La Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort est en deuil.

Tous les musiciens de notre « Famille Fédérale » ont appris avec peine, le 10 mai, la mort de leur grand ami, qui fut aussi un fervent militant et dévoué à l'exécution de son devoir.

M. Georges Belin, un de nos vice-présidents, s'est éteint le 2 décembre 1962, à 8 h 39 ; il était âgé de 53 ans. Depuis trois semaines, il occupait le poste de vice-président fédéral où il déploia sans cesse une abondante activité. Spécialement chargé du service des récompenses, il accomplissait cette tâche jusqu'à ses derniers moments, sans aucune défaillance.

M. Belin, qui était officier, avait fait vaillamment son devoir, au cours de la guerre 1914-1918, et était titulaire des plus hautes distinctions. Ses funérailles, qui se sont déroulées le mardi 4 décembre 1962, à 8 heures en la Cathédrale St-Jean, à Besançon, ont eu lieu dans une stricte et saisissante intimité : sur cette liste des membres de la famille, figuraient MM. Vriez, Président de la Fédération, Clapino, secrétaire général et Camille Pochon.

A la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort.

L'activité a été grande en 1962, au sein des sociétés de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort.

Bon nombre d'entre elles ont subi des épreuves de classement. Citons, entre autres : La Lyre Vercelloise, Arcandianchib D'Audincourt, Fanfare de Tercio-Michels à Hermoncourt, Harmonie Municipale de Pontarlier, Philharmonie de Ochevaumont, Duxin Impassante, Harmonie Municipale de Champagnole, Orchestre Symphonique des Eclaireurs du Territoire de Belfort, Orchestre Symphonique des Eclaireurs de la Municipalité de Mureau de Belfort, etc.

La manifestation a eu lieu au Palais de la République, au cours de laquelle ont été le Concours Inter-Fédéral de Besançon, la plupart des

sociétés sus-nommées et bien d'autres encore ont adhéré à ce mouvement, heureuses de pouvoir affronter une compétition de cette importance dans sa capitale régionale, il n'est pas utile de mentionner les frais de déplacement. Les colonnes du « Journal de la Confédération Musicale de France » ont été assez largement alimentées à l'occasion de l'événement de Besançon pour qu'il ne soit pas utile d'y revenir.

Le Grand Concours International quelle qu'il soit n'est pas une compétition de cette importance, n'a pas, seul, retenu l'attention des sociétés fédérées. Divers festivals se sont produits qui, fort heureusement, ont obtenu un très grand succès populaire et musical.

TARBES Assemblée Générale du 14 novembre 1962

La Fédération départementale des Sociétés Musicales de Tarbes... Le Président remercie le secrétaire pour son rapport moral... Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Haute-Garonne

Le Président remercie le secrétaire pour son rapport moral... Le rapport est approuvé à l'unanimité... Examen de la situation financière de la Fédération.

Moselle et Meurthe-et-Moselle

Le concert spirituel de l'Harmonie de la Cité de la Chapelle... Le Président remercie le secrétaire pour son rapport moral... Le rapport est approuvé à l'unanimité.

NANCY Beau succès de deux jeunes musiciens de l'Harmonie « La Nancéienne »

La Fédération Musicale de Meurthe-et-Moselle a eu le plaisir de compter au sein de son Harmonie « La Nancéienne » deux jeunes musiciens de l'Harmonie « La Nancéienne ».

LEX MEILLEURS ARTISTES ONT DONNE LEUR PREFERENCE AUX INSTRUMENTS... 8, RUE DE NANCY, PARIS 10 - TEL: NORD 77-85

G. GUERULT (Maison fondée en 1827) 119, rue Saint-Denis - PARIS-11. Tous les Insignes COUPES MEDAILLES BRELOQUES DRAPEAUX TAPIR FRANCO

MAISON FONDÉE EN 1827... 56, rue Lepic, PARIS-18 - TEL: MONTMARTRE 39-71. Anches et Bois pour Artistes



Pour vos salles de Répétition et de Concert

Plaques de Correction Acoustique

« GLASAL-PERFORE »

PHONELO

FIBROCEMENT-POISSY

Salles d'opéra : PARIS : 47, rue Daubigny... RENNES : 41, avenue Janvier... STRASBOURG : 19, rue du Vieux-Marché... TRIEL (Seine-et-Oise) : Téléphone : POISSY 80.

**BEGLES (Gironde)**

**A la Cigale Béglaise**

Réunion, au siège de la société La Cigale Béglaise, 2, rue Anatole France, le mardi 24 janvier 1963, à 20 heures.

Le président, M. Jean-François, a ouvert la séance par un discours très sympathique. Il a remercié pour leur présence les membres des sociétés musicales de la région.

Il a ensuite présenté le rapport de l'année écoulée, qui a été très riche en événements. Il a souligné le rôle de la Cigale Béglaise dans la vie musicale de la commune.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.

**MOUREN-VILLE-NOUVELLE**

Nous avons, dans un précédent article, rendu compte de l'assemblée générale de la Fanfare Sainte-Marguerite de Mourenx-Ville-Nouvelle, qui s'est tenue le 10 décembre 1962.

Nous sommes heureux de constater que la Fanfare a continué son développement et que son rôle dans la vie musicale de la commune s'est accru.

Le président, M. Jean-François, a présenté le rapport de l'année écoulée, qui a été très riche en événements. Il a souligné le rôle de la Fanfare dans la vie musicale de la commune.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.

**GRADIGNAN (Gironde)**

**La Fanfare Sainte-Marguerite regroupe par la Municipalité.**

Nous avons relaté en son temps la création de la Fanfare Sainte-Marguerite de Gradignan, qui a été créée par la Municipalité de la commune.

Le président, M. Jean-François, a présenté le rapport de l'année écoulée, qui a été très riche en événements. Il a souligné le rôle de la Fanfare dans la vie musicale de la commune.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.

**MOUREN-VILLE-NOUVELLE**

Nous avons, dans un précédent article, rendu compte de l'assemblée générale de la Fanfare Sainte-Marguerite de Mourenx-Ville-Nouvelle, qui s'est tenue le 10 décembre 1962.

Nous sommes heureux de constater que la Fanfare a continué son développement et que son rôle dans la vie musicale de la commune s'est accru.

Le président, M. Jean-François, a présenté le rapport de l'année écoulée, qui a été très riche en événements. Il a souligné le rôle de la Fanfare dans la vie musicale de la commune.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.

**PUY-LEVEQUE**

**Concerts de musique inter-régionale du 4 novembre 1962.**

Cette belle manifestation musicale, qui a été organisée par la Fédération des Sociétés Musicales de France, a été très réussie.

Le président, M. Jean-François, a présenté le rapport de l'année écoulée, qui a été très riche en événements. Il a souligné le rôle de la Fédération dans la vie musicale de la région.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.

**VILLENAVE-D'ORON**

**Concert de l'Estudiantina Sainte-Cécile**

Pour la deuxième fois, le concert de l'Estudiantina Sainte-Cécile de Villenave-d'Oron a été très réussi.

Le président, M. Jean-François, a présenté le rapport de l'année écoulée, qui a été très riche en événements. Il a souligné le rôle de l'Estudiantina dans la vie musicale de la commune.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.

**TARN**

**Quarante ans après**

La manifestation du Souvenir du 11 novembre s'est déroulée dans toutes les villes et villages de notre département.

Le président, M. Jean-François, a présenté le rapport de l'année écoulée, qui a été très riche en événements. Il a souligné le rôle de la Fédération dans la vie musicale de la région.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.

**SUD-EST**

(Suite de la page 7)

M. Rappelin Marcel, 21 volx. M. Piquet Maurice, 18 volx. M. Rappelin Marcel est élu membre du Comité et représentera les Clubs.

**RAFFORT MORAL**

Pendant le déroulement de vote et pour permettre aux différentes possibilités de s'exprimer par la suite, le Président a demandé à la séance :

a) l'intérêt d'un tel Congrès permettant l'échange des idées ;

b) subvention départementale portée de 5.000 NF à 8.000 NF avec le tiers de la subvention de la Région ;

c) subvention Jeunesse et Sports dont la suite de son entretien avec M. Perrier, directeur départemental, le principe d'une manifestation d'ordre culturel a été approuvé au Festival de Montélimar (500 NF) et pendant lequel une manifestation de Jeunesse et Sports a été organisée.

d) Examen des rapports de l'année écoulée, mais insuffisance encore d'un nombre de sociétés participant aux concours ;

e) Examen des rapports de l'année écoulée, mais insuffisance encore d'un nombre de sociétés participant aux concours ;

f) Examen des rapports de l'année écoulée, mais insuffisance encore d'un nombre de sociétés participant aux concours ;

**ALLOCATION DE M. B. MALOSSANE**

Après avoir remercié le Président d'avoir assuré toute l'assistance de sa profonde amitié et de son soutien, M. Malossane a souligné le rôle de la Fédération dans la vie musicale de la région.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.

**INTERVENTION DE M. ANDRÉ ROBERT PRÉSIDENT DU COMITÉ TICHOUDY FÉDÉRAL**

Accompagné spécialement le Président Rolando, M. Robert nous a présenté le rapport de l'année écoulée, qui a été très riche en événements. Il a souligné le rôle de la Fédération dans la vie musicale de la région.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.

**ALLOCATION DE M. B. MALOSSANE**

Après avoir remercié le Président d'avoir assuré toute l'assistance de sa profonde amitié et de son soutien, M. Malossane a souligné le rôle de la Fédération dans la vie musicale de la région.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.

**INTERVENTION DE M. ANDRÉ ROBERT PRÉSIDENT DU COMITÉ TICHOUDY FÉDÉRAL**

Accompagné spécialement le Président Rolando, M. Robert nous a présenté le rapport de l'année écoulée, qui a été très riche en événements. Il a souligné le rôle de la Fédération dans la vie musicale de la région.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.

**ALLOCATION DE M. B. MALOSSANE**

Après avoir remercié le Président d'avoir assuré toute l'assistance de sa profonde amitié et de son soutien, M. Malossane a souligné le rôle de la Fédération dans la vie musicale de la région.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.

**ALLOCATION DE M. B. MALOSSANE**

Après avoir remercié le Président d'avoir assuré toute l'assistance de sa profonde amitié et de son soutien, M. Malossane a souligné le rôle de la Fédération dans la vie musicale de la région.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.

**ALLOCATION DE M. B. MALOSSANE**

Après avoir remercié le Président d'avoir assuré toute l'assistance de sa profonde amitié et de son soutien, M. Malossane a souligné le rôle de la Fédération dans la vie musicale de la région.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.

# Editions Robert MARTIN

106, La Coupée - MACON (S.-&L.)

(EDITIONS Robert MARTIN, BILLAUDOT et ANDRIEU Frères REUNIES)

**Chefs de Musique,**

Lisez attentivement le conducteur de cette marche qui vient de paraître. C'est un succès international popularisé par le film célèbre qui passe actuellement sur tous les écrans du monde.

de Film Darryl F. Zanuck Production, dir. par 20th Century-Fox "LE JOUR LE PLUS LONG"

**LE JOUR LE PLUS LONG**  
(THE LONGEST DAY)

Paroles anglaises et Musique de Paul ANKA

MARCHE arrangée par Robert MARTIN

pour Harmonie ou Fanfare

Conducteur 10 NF

Partie séparée 0,40 NF

Conducteur 10 NF

Partie séparée 0,40 NF

**LA ROCHE-SUR-FORON**

**Assemblée Générale du 21 octobre**

Le 21 octobre, à la Roche-sur-Foron, l'Union Musicale départementale a tenu sa réunion annuelle, sous la présidence de M. Louis Mancey, assisté de M. François Cadoux, vice-président et de M. Marcel Murce, secrétaire général.

Le président, M. Louis Mancey, a présenté le rapport de l'année écoulée, qui a été très riche en événements. Il a souligné le rôle de l'Union Musicale dans la vie musicale de la région.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.

**ISLE-SUR-SORGUE**

**Distinction**

Nous sommes heureux de faire connaître que notre jeune confrère, André Recordier, 25 ans, fils de M. Raymond Recordier, bien connu dans les milieux artistiques, vient de subir avec succès les concours d'entrée dans la musique de la Garde Républicaine.

Le président, M. Jean-François, a présenté le rapport de l'année écoulée, qui a été très riche en événements. Il a souligné le rôle de la Fédération dans la vie musicale de la région.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.

**MAZAN**

**Au sujet de cours de solfège et d'éducation musicale.**

Mlle Raymond Barthelemy, qui dirige les cours de solfège et d'éducation musicale à Mazan, a été nommée Conservatoire National de Musique d'Avignon.

Le président, M. Jean-François, a présenté le rapport de l'année écoulée, qui a été très riche en événements. Il a souligné le rôle de la Fédération dans la vie musicale de la région.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.

**VAUCLUSE**

**Distinction**

Nous sommes heureux de faire connaître que notre jeune confrère, Jean-François Boyer, élève en classe supérieure de solfège, en classe de chant et d'histoire de la musique, a obtenu la distinction de premier en classe de contre-ténor.

Le président, M. Jean-François, a présenté le rapport de l'année écoulée, qui a été très riche en événements. Il a souligné le rôle de la Fédération dans la vie musicale de la région.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.

**MAZAN**

**Au sujet de cours de solfège et d'éducation musicale.**

Mlle Raymond Barthelemy, qui dirige les cours de solfège et d'éducation musicale à Mazan, a été nommée Conservatoire National de Musique d'Avignon.

Le président, M. Jean-François, a présenté le rapport de l'année écoulée, qui a été très riche en événements. Il a souligné le rôle de la Fédération dans la vie musicale de la région.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.

**HINDHOVEN (Fays-Bas)**

**Membre du Jury**

Ant. M. VAN LEST

Le Gérant : A. EHRMANN.

Ateliers d'Impression de l'Opéra 73, rue Sainte-Anne - Paris-2

**LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'EUROPE SPÉCIALISÉE DANS L'ÉDITION ET LES FOURNITURES GÉNÉRALES POUR HARMONIES, FANFARES, ET BATTERIES-FANFARES**

Notre catalogue spécial annuel pour Batteries-Fanfares n° 51 bis vient de paraître. Si vous dirigez une Clique et que vous ne l'avez pas reçu, veuillez nous le réclamer.

**MAZAN**

**Au sujet de cours de solfège et d'éducation musicale.**

Mlle Raymond Barthelemy, qui dirige les cours de solfège et d'éducation musicale à Mazan, a été nommée Conservatoire National de Musique d'Avignon.

Le président, M. Jean-François, a présenté le rapport de l'année écoulée, qui a été très riche en événements. Il a souligné le rôle de la Fédération dans la vie musicale de la région.

Il a terminé par un discours très éloquent, dans lequel il a exprimé ses vœux pour l'avenir de la société.